

Le siège arrière du milieu : LA VRAIE PLACE DU MORT

► L'AWSR a étudié la gravité des blessures selon la place occupée dans le véhicule

► Souvent, et de manière très cynique, la place du passager avant est appelé "la place du mort". Mais est-ce vraiment le cas ? Clairement pas, à en croire l'étude réalisée par l'AWSR.

En effet, l'Agence wallonne pour la sécurité routière a analysé la place des passagers blessés ou tués dans des accidents corporels ces 10 dernières années (2007-2016). Concrètement, pour chaque accident corporel en Wallonie, l'AWSR a regardé, pour chaque place disponible dans le véhicule, le nombre de personnes décédées ou grièvement blessées pour 1.000 victimes assises à cette place. Le ré-

sultat a de quoi surprendre.

Non, la place du mort ne se situe pas à côté du conducteur. Contrairement à la croyance populaire, c'est bien la place centrale, à l'arrière du véhicule, qui enregistre le taux de gravité la plus élevée. Et ce quel que soit le groupe d'âge.

Ainsi, tous âges confondus, les passagers du siège arrière central ont connu un taux de mortalité de 111 pour 1.000 accidents (avec dégâts corporels). "Cela est probablement dû au fait que le

taux de port de la ceinture est moins bon à l'arrière", analyse Belinda Demattia, porte-parole de l'AWSR. "De plus, dans de nombreux véhicules plus anciens, ces places ne sont pas équipées d'une ceinture à 3 points d'ancrage. Mais uniquement d'une ceinture ventrale qui protège moins bien en cas d'accident."

En effet, ce n'est que depuis récemment que les véhicules neufs doivent obligatoirement être équipés, sur le siège arrière central, de ceintures équipées de trois

points d'ancrage (donc abdominal).

Les conducteurs en sont quant à eux à 101 tués pour 1.000 accidents. Le taux moyen, pour un passager avant, atteint 92 pour 1.000 et 94 pour 1.000 s'agissant des passagers arrière. Pour un passage arrière droit, il est de 80 pour 1.000 et de 76 pour 1.000 pour un passager arrière gauche.

"Toutes places et âges confondus, la gravité est moindre pour le passager avant que pour le conducteur", reprend la porte-parole de l'AWSR. "Cela est certainement dû à la présence d'éléments tels que le volant et les pédales qui peu-

vent aggraver les blessures en cas d'accidents à des vitesses élevées."

De manière générale, la gravité est similaire pour les passagers, qu'ils soient assis à l'avant ou à l'arrière du véhicule. Les différences apparaissent cependant nettement quand on analyse la place précise, à l'avant ou à l'arrière.

Une autre différence apparaît par ailleurs, en fonction de l'âge de la victime. Pour les enfants, la gravité est moindre quand ils sont assis à l'arrière du véhicule (sauf pour la place centrale). Pour les adultes et les seniors, la gravité est moindre à l'avant. "Cela pourrait être lié au fait que le taux de port de la ceinture est plus élevé à l'avant qu'à l'arrière ainsi qu'à la présence d'airbags à l'avant", précise avoir Belinda Demattia. Elle conseille fortement aux parents, quand c'est possible, "d'asseoir l'enfant à l'arrière du véhicule, sur le siège droit ou gauche".

Adrien de Marneffe

Dans les véhicules anciens, il n'y a qu'une ceinture à 3 points d'ancrage

1 usager sur 3 ne porte pas systématiquement la ceinture

Le taux de port de la ceinture de sécurité à l'avant a largement augmenté ces 10 dernières années. Cette évolution est principalement due au développement des voitures avec une alarme qui se déclenche en cas de non-port de la ceinture. La plupart des nouveaux modèles en sont équipés. Mais aussi au renforcement des contrôles de police.

Pour rappel, le port de la ceinture à l'avant est obligatoire depuis 1975 et à l'arrière depuis 1991.

Le taux de port de la ceinture à l'arrière est trop faible : près de 1 Wallon sur 3 déclare ne pas la porter systématiquement.

Deux conducteurs wallons sur 10 estiment que la ceinture n'est pas nécessaire à l'arrière.

Le port de la ceinture de sécurité réduit de 40 à 50 % le risque de décès du conducteur et du passager avant et de 25 % pour les passagers arrière.

AdM



► L'Agence wallonne pour la sécurité routière a analysé la place des passagers blessés ou tués. © SHUTTERSTOCK